

Election de Benoît Cœuré comme membre du Bureau du comité Concurrence de l'OCDE

Publié le 30 novembre 2022

Benoît Cœuré, Président de l'Autorité de la concurrence, a été élu, le 30 novembre 2022, membre du Bureau du comité Concurrence de l'OCDE.

L'Autorité se félicite de siéger pour la première fois au sein du Bureau qui, sous la présidence de Frédéric Jenny, assure un rôle de pilotage et d'impulsion des sujets traités par le comité Concurrence de l'OCDE.

Les travaux et initiatives de l'OCDE relatifs au droit et à la politique de concurrence sont conduits au sein de ce comité. Les experts de concurrence de l'ensemble des pays membres et des pays partenaires y échangent sur leur activité en matière de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, exposent les réformes en cours de l'environnement normatif pour offrir des conditions de concurrence plus équitables, et débattent des défis que les évolutions économiques posent à la régulation concurrentielle.